

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Parise Cyr	Numéro de permis 2013953	Date d'inspection Le 30 octobre 2025
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Chatons		Numéro de téléphone (506) 263-1995
Adresse 424 rue Principale Saint-Basile NB E7C 1J4		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	07 nov. 2025	
Commentaires : Manque le renouvellement pour l'une des éducatrices. Une photo me sera envoyée lorsque reçue.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social.	24(1)(c)(vi)	07 nov. 2025	
Commentaires : Manque le renouvellement pour l'une des éducatrices. Une photo me sera envoyée lorsque reçue.			

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'observe la conformité pour le ratio de tous les groupes d'âge présent. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Aucun enfant d'âge scolaire n'est présent. Les éléments suivants sont observés durant ma visite : - Mise à jour des informations dans les dossiers pour les membres du personnel. - Vérification de 10 dossiers pour les enfants de 0-12 ans, incluant les consentements signés. Observation de la collation fournie par la garderie (pomme et céréales), 2 changements de couche et la sieste pour 1 enfant en bas âge. Tous les enfants vont à l'extérieur avant mon départ. Les enfants en bas âge sont séparés des autres enfants lors du jeu extérieur.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 octobre 2025

Date

original signé par
Parise Cyr

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 octobre 2025

Date